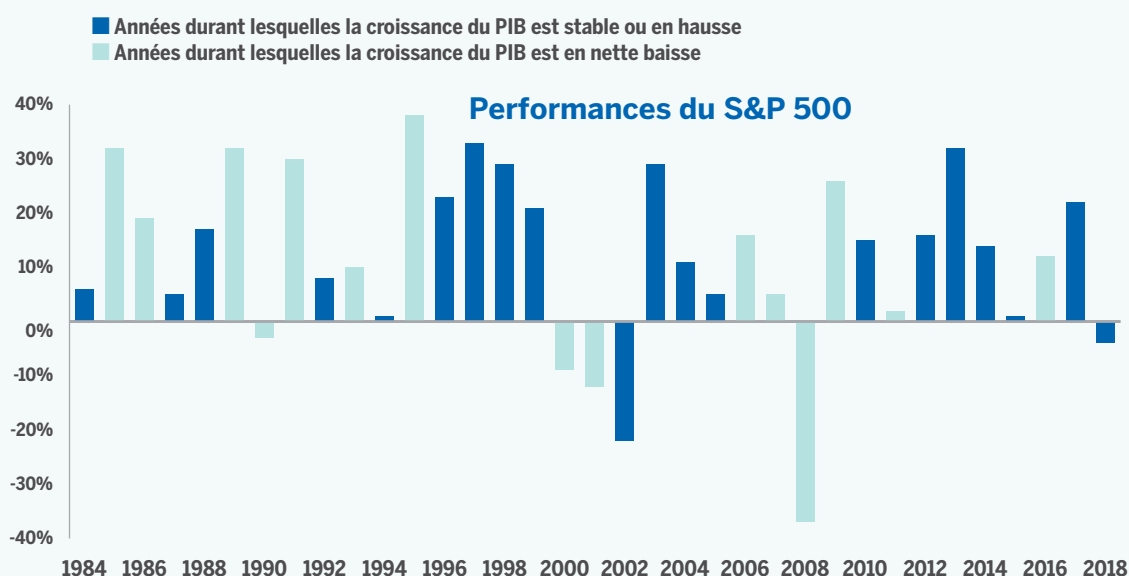


Et si le ralentissement était positif ?

La fin du pic de croissance aux États-Unis signe-t-elle la reprise des gains sur les marchés actions ? Si la corrélation ne saute pas immédiatement aux yeux, le ralentissement de la croissance coïncide pourtant souvent avec des performances boursières positives.

Historiquement, le S&P 500 progresse généralement lors des phases de ralentissement de la croissance du PIB



Source : FactSet et Alger.

Remarque : On considère que le PIB est en « nette baisse » lorsque le taux de croissance du PIB réel annuel subit

- La dynamique économique américaine devrait marquer le pas en 2019 car les effets du coup de pouce budgétaire s'estompent et le conflit commercial continue de freiner la croissance. Le consensus table sur un ralentissement de près d'un demi-point de pourcentage de la croissance du PIB par rapport aux 3 % enregistrés en 2018.
- Mais cet essoufflement n'entraîne pas nécessairement une baisse des rendements des actions. Ces 35 dernières années, la croissance américaine a sensiblement ralenti durant 15 années, et les actions sont parvenues à générer des performances positives durant la majeure partie de ces périodes. 1995 en est un parfait exemple : l'économie a commencé à patiner après le resserrement de la Fed. Or, les bénéfices ont fortement augmenté et les actions américaines ont généré de solides performances. En 2016, également, le ralentissement de la croissance économique s'est accompagné de rendements boursiers élevés (quoiqu'hétérogènes).
- Les performances des actions se sont révélées être négatives seulement lorsque le ralentissement économique précédait une récession (1990, 2000/2001 et 2008). Ainsi, si l'on en croit l'histoire, les actions américaines pourront s'apprécier si le pays parvient à éviter une récession.
- Plus globalement, on voit clairement que les actions sont en hausse dans le temps et qu'elles pourraient continuer de bénéficier aux investisseurs sur le long terme (voir Alger on the Money « [Stocks for the long term?](#) »).

Les opinions exprimées sont celles de Fred Alger Management, Inc. (« FAM ») et d'Alger Management Ltd. (« AML ») en janvier 2019. Ces opinions sont sujettes à modification à tout moment et ne garantissent pas la performance future des marchés, de tout titre ou fonds géré par Fred Alger Management, Inc. Ces opinions ne visent pas à fournir des conseils en investissement et ne sauraient être considérées comme une recommandation à acheter ou vendre des titres. FAM agit en qualité de société de gestion conseillée d'AML.

Information relative au risque : Tout investissement en bourse implique des gains et des pertes et ne s'adresse pas à tous les investisseurs. La performance financière et la valeur du capital d'un investissement seront soumises à des fluctuations, de telle sorte que la valeur des actions d'un investisseur au moment de leur cession pourrait se révéler plus ou moins inférieure à leur coût initial. De nombreuses entreprises technologiques exercent depuis peu de temps et le cours de leurs titres est historiquement plus volatil que celui d'autres entreprises, notamment sur le court terme. Les entreprises technologiques peuvent également se trouver confrontées à une concurrence ou une réglementation publique accrue et au risque d'obsolescence attribué au progrès technologique. Fonds autorisés par le régulateur suisse (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, FINMA) à distribuer leurs parts publiquement en Suisse : pour les parties concernées, les règlements, les Statuts, le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) et le Prospectus complet, dans leurs dernières versions, ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds, sont fournis gracieusement au représentant en Suisse. ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zürich. L'agent payeur en Suisse est Neue Helvetische Bank AG, Seefeldstrasse 215, CH-8008 Zürich.

Informations importantes pour les investisseurs britanniques : Fred Alger & Company, Incorporated n'est pas une personne autorisée aux fins de la loi 2000 de la Financial Services and Markets du Royaume-Uni (« FSMA ») et les informations présentées ici n'ont pas fait l'objet d'une validation par une personne autorisée au sens de l'article 21(2)(b) de la FSMA. La divulgation de telles informations est limitée par la loi au Royaume-Uni. Ainsi, les informations sont exclusivement destinées aux personnes résidant au Royaume-Uni pour lesquelles l'on estime raisonnablement que de telles offres peuvent leur être communiquées par une personne non autorisée en vertu d'une exemption de l'Ordonnance 2005 (« FPO ») de la Loi 2000 Financial Services and Markets (Offre financière). Il s'agit notamment : (A) de personnes disposant d'une expérience professionnelle dans un domaine apparenté à l'investissement et (b) d'organismes, entreprises, partenariats, associations non constituées en personne morale, Trusts, etc. fortunés qui relèvent de l'article 49 de la FPO. Les services offerts par Fred Alger & Company, Incorporated et ses entités affiliées, ainsi que les opportunités d'investissement auxquelles se rapportent ces informations, sont réservées à ces personnes, et toute personne relevant d'une autre description ne saurait s'y fier. La plupart des règles définies par le FSMA pour la protection des clients particuliers ne sont pas applicables, et les indemnités prévues dans le cadre du programme d'indemnités en matière de services financiers (« Financial Services Compensation Scheme ») au Royaume-Uni n'est pas disponible.

Alger Management, Ltd. (numéro d'immatriculation 8634056, domiciliée 78 Brook Street, Londres W1K 5EF, Royaume-Uni) est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority pour la distribution de produits et services financiers réglementés. La Française AM International a conclu un accord avec Alger Management Ltd l'autorisant à distribuer les produits de Fred Alger Management Inc. en Europe.